

Rentrée : le lundi 11 septembre 2017 à 8h00

A) DISTRIBUTION DES CARTES D'AMPHITHEATRE : le VENDREDI 8 SEPTEMBRE 2017

N.B. : Si vous n'avez pas pu vous présenter le vendredi 8/09, vous pourrez retirer la carte d'amphithéâtre au bureau n°2 (cf horaires au paragraphe ci-dessous) :

N.B. : Les étudiants doivent émarger la liste confirmant le retrait de la carte sur présentation de leur carte d'identité. Elle pourra être donnée à une tierce personne sur présentation d'une procuration écrite.

RAPPEL : La carte d'Amphi n'est délivrée qu'une 'unique' fois à chaque étudiant (personnellement), et en cas de perte ou d'oubli, il sera nécessaire de venir chaque jour, retirer au bureau n°05 (secrétariat de la scolarité) un 'laissez-passer' d'une durée de validité de 1 à 5 jours 'maximum'.

B) DISTRIBUTION DES CARTES D'ETUDIANTS :

UNIQUEMENT 'PRIMANTS' :

I) Si vous n'avez jamais été inscrit à l'Université de Strasbourg la distribution est prévue le :

**VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2017 matin
à partir de 9 heures jusqu'à 11 heures 45
selon la répartition suivante :**

- de A – K : au Petit Amphi
- de L à Z : au Grand Amphi

➤ Après la réception des pièces exigées pour compléter votre dossier d'inscription en ligne et l'encaissement de votre paiement (CB ou règlement par chèque) des droits de scolarité, **vous viendrez retirer votre carte d'étudiant (Mon PASS CAMPUS), le Vendredi 29 septembre 2017 de 9h00 à 11h45, dans le Petit Amphi et/ou le Grand Amphi de la Faculté** (cf répartition ci-dessus), 4 rue Kirschleger.

ATTENTION : Il vous est rappelé que vous devez IMPERATIVEMENT vous munir de votre 'original' du relevé de notes (ou du diplôme) de baccalauréat » qui vous sera restitué, après "estampillage" du verso.

➤ Cette carte, de format « carte bancaire », comportera la photo numérisée de l'étudiant, d'où l'importance de donner une très bonne photographie (format 2,5 x 3,5 cm), sans surcharges qui sera scannée puis numérisée. Les anciennes photographies ou de petit format ne seront pas acceptées. Au verso de la photo, vous devrez écrire vos nom et prénom et l'année d'études 2017-2018.

➤ Cette carte sera pluri-annuelle puisqu'elle sera réutilisée durant trois années. Cette carte vous servira également de monnayeur pour certains organismes et prestations, ainsi que de carte d'accès aux bibliothèques.

UNIQUEMENT 'REDOUBLANTS'/ou étudiants déjà inscrits à l'UDS en 2015-16 ou en 2016-2017

II) Si vous avez été inscrit à l'Université de Strasbourg en 2015-2016 ou 2016-2017 (y compris hors PACES) et que vous avez déjà reçu une 'carte d'étudiante' de l'Université de Strasbourg :

➤ Après la réception des pièces exigées pour compléter votre dossier d'inscription en ligne et l'encaissement de votre règlement des droits de scolarité, **vous viendrez retirer votre 'STICKER' à coller sur votre ancienne carte d'étudiant :**

le Vendredi 06 octobre 2017, matin

**(à partir de 9h00 et jusqu'à 11h00),
au Petit et/ou au Grand Amphi de la Faculté, 4 rue Kirschleger
(la salle sera précisée ultérieurement par voie d'affichage)**

- Inutile de nous fournir une photo.
- En effet cette carte est valable durant 3 années.

C) DISTRIBUTION DE LA CARTE 'CULTURE' : Nouvelle procédure :

IMPORTANT : pour l'obtenir VEUILLEZ IMPERATIVEMENT suivre la procédure ci-dessous pour permettre la 'production' de cette carte en utilisant la photo numérisée de votre carte d'étudiant :

Il faut IMPERATIVEMENT « valider » votre demande de carte culture (avec l'autorisation d'utilisation de votre 'photo' numérisée) depuis :

macarteculture.unistra.fr (identifiants E.N.T.)

N.B. : Il est impératif d'effectuer cette validation pour que la carte culture vous soit remise à une date ultérieure (début octobre). Cette date vous sera précisée sur le site de la Faculté et par mail.

D) Veuillez noter la PRESENTATION DE L'E.N.T. (ACCES aux différents documents - certificats de scolarité ; quittance des droits d'inscription ; visualisation de votre emploi du temps) :

JEUDI 14 septembre – matin – (fin des cours)

(vers 12h15) (durée : 1/2 heure)

**"retransmission dans tous les amphithéâtres
depuis la Faculté de Pharmacie".**

RAPPEL DE L'E.N.T. (Environnement Numérique de Travail)

➤ **IMPORTANT** : Vous devrez impérativement activer votre compte Izly sur www.izly.fr
Vous recevrez alors un mail d'activation sur votre boîte mail universitaire (ENT) vous permettant de confirmer votre inscription à Izly et contenant votre code secret temporaire

Emplois du temps (ADE) – dans l'E.N.T. (environnement numérique de travail), veuillez consulter 'mon emploi du temps' :

Les emplois du temps sont accessibles via l'[ENT](#) (environnement numérique de travail)

IMPORTANT : dans l'onglet "Mon dossier" de l'ENT, choisir ce que vous souhaitez afficher dans "Personnalisation de l'emploi du temps" sinon votre fenêtre risque de rester vide...

Merci de signaler tout problème concernant l'accès à l'emploi du temps :

- soit en remplissant un [Formulaire en ligne](#) (accessible également depuis l'onglet « Assistance » en page d'accueil de l'ENT)
- soit par courrier électronique à : support@unistra.fr
- soit par téléphone au : 03.68.85.43.21 (54321 depuis un poste en interne)

Pour l'ENT voir : [Aide à l'utilisation de l'ENT de l'Université de Strasbourg](#)

RAPPEL : HORAIRES D'ACCUEIL du bureau n°2 / Faculté de médecine :

Bureau PACES et 1er et 2e cycles :

Adresse : RDC - 4 rue Kirschleger - 67000 STRASBOURG :

Horaires d'ouverture : (tous les jours) :
du lundi au vendredi : de 9h à 11h et du lundi au jeudi : de 14h à 16h
(fermé le vendredi après-midi).

Contacts :

Sites web : informations à consulter : (mises à jour régulièrement)

- Faculté de médecine : <http://medecine.unistra.fr> - onglet : Formation - PACES (fascicule complet)

RAPPEL : les horaires des cours ; des TD ; des TP et des examens sont à consulter sur l'emploi du temps de l'E.N.T.

- Faculté de pharmacie : <http://pharmacie.unistra.fr>

- Faculté d'odontologie : <http://chirurgie-dentaire.unistra.fr>

Courriels :

Faculté de médecine : med-bureau-scolarite-medecine@unistra.fr

Faculté de pharmacie : pharma-scolarite@unistra.fr